

SECONDE

Productions vers BAC PRO CGEA





CONTENU DE LA FORMATION DE LA 2nde PRODUCTIONS

MODULES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAUX

■ Français	53 h
■ Éducation socioculturelle	26 h
■ Histoire-géographie	22 h
■ SES Générales	45 h
■ Anglais	35 h
■ EPS - Biologie humaine	30 h
■ Mathématiques	56 h
■ Physique-Chimie	46 h
■ Informatique	16 h
■ Bio-éco	26 h
■ Positionnement de rentrée	6 h

361 h

MODULES DE SPÉCIALITÉS PROFESSIONNELLES

■ Zootechnie	75 h
■ Agronomie	58 h
■ Agro-équipement	22 h
■ Activités pluridisciplinaire	20 h

175 h

ENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES (à l'initiative du CFA)

■ Éducation au Développement durable	9 h
■ Sécurité Santé Travail	19 h
■ Stage collectif	6 h

34 h

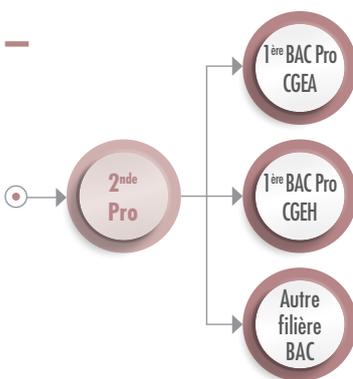
*Horaires indicatifs

PUBLIC VISÉ



- Être âgé(e) de 16 à 29 ans, ou 15 ans si issu de 3^{ème} (à la signature du contrat)
- Jeunes en poursuite d'étude par la voie de l'apprentissage
- Jeunes en situation de handicap

POSITIONNEMENT DANS LA FILIÈRE





OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir la **maîtrise technique** d'un processus de production animale.
- Exercer **des activités professionnelles** hautement qualifiées dans des exploitations agricoles Polycultures-Élevage que ce soit **en tant que salarié ou en tant que chef d'exploitation (obtention BAC Pro)**.



CONDITIONS D'ADMISSION EN FORMATION

- Être âgé(e) de **16 ans à 29 ans** (moins 1 jour) ou être issu d'une **classe de CAPA**,
- L'admission définitive est déterminée par **l'étude du dossier de pré-inscription** suivi d'une convocation pour un **entretien avec un formateur**,
- Justifier d'un **contrat d'apprentissage** avec une entreprise habilitée Polyculture-Élevage située **dans le quart Nord-Ouest de la France**.
- Entrées permanentes.



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- **Remplir et renvoyer** le dossier de pré-inscription **COMPLET** (copies des bulletins scolaires des 2 dernières années dans les meilleurs délais pour être convoqué pour les tests).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- **Présentiel et alternance**.
- Travaux en **plateau technique et entreprise**.
- **Distanciel**.



ORGANISATION DE LA FORMATION

- Le contrat d'apprentissage peut débiter dès le mois de juillet de la première année de formation.

- La formation annuelle se répartit comme suit :

Entreprise : 31 semaines + 5 semaines de congés payés en 1^{ère} année,

CFA : 17 semaines soit 570 heures de formation générale et technologique.

Avec en général, une alternance de 2 semaines en entreprise et 2 semaines au CFA.

- La semaine de cours commence **le lundi à 13h** et se termine **le vendredi à 15h**.

- La relation CFA/Entreprise/Famille est assurée en cours de formation par :

Le tuteur : celui-ci se rend en entreprise 1 fois/an

Le livret de liaison : suivi permanent des 2 lieux de formation.

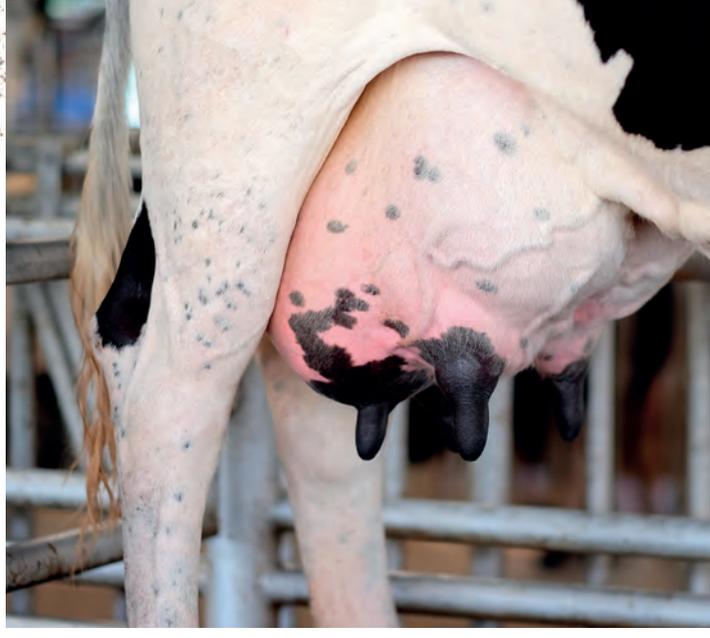
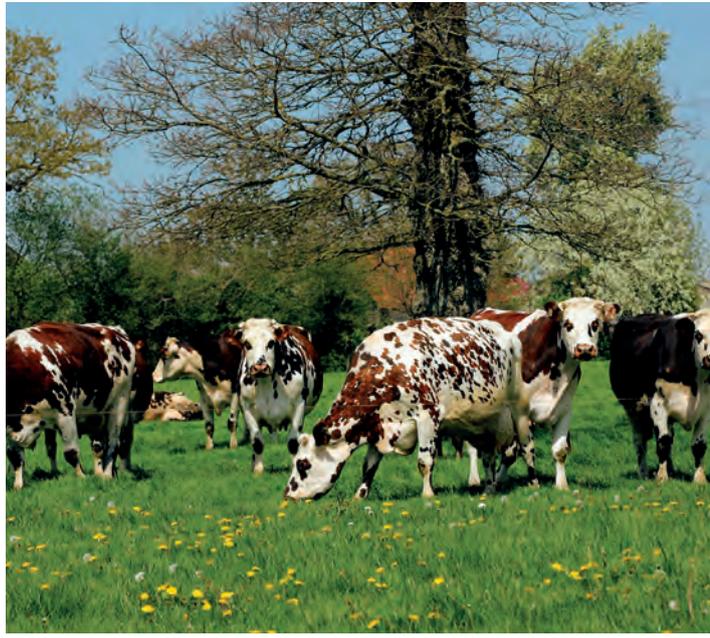


Seule la **signature du contrat d'apprentissage** permet le démarrage de la formation.

Pour des informations supplémentaires (métiers, rémunération), se rendre sur le site www.agricampus-laval.fr.

BAC PRO EN 2 ANS

Conduite et Gestion d'une Entreprise Agricole





CONTENU DE LA FORMATION 1 ^{ère} et Terminale		
Modules d'enseignement généraux		
MG1	Langue française, langages éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde, français, histoire-Géographie, ESC	278 h
MG2	Langue et culture étrangères	98 h
MG3	Motricité, santé et socialisation par la pratique sportive	78 h
MG4	Culture scientifique et technologique, mathématiques, physique-chimie, biologie-écologie, informatique	195 h
		649 h
Modules de spécialités professionnelles		
MP1	Pilotage de l'entreprise Agricole	155 h
MP2	Entreprise agricole, marchés et territoires	
MP3	Gestion de l'entreprise Agricole	
MP41	Gestion de ressources et agroécosystème	206 h
MP51	Conduite d'un système de production	
MP6	Choix, mise en œuvre et maintenance des agro-équipements dans un processus de production	60 h
MAP	Découverte de la filière viande bovine mayennaise	56 h
EIE	Pointage agro-écologie, soutien, voyage	112 h
	Pluri-activités	103 h
		692 h
SST		9 h

PUBLIC VISÉ



- Être âgé(e) de 16 à 29 ans, ou 15 ans si issu de 3^{ème} (à la signature du contrat)
- Jeunes en poursuite d'étude par la voie de l'apprentissage
- Jeunes en situation de handicap

POSITIONNEMENT DANS LA FILIÈRE





OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir la **maîtrise technique** d'un processus de production animale,
- Exercer des **activités professionnelles hautement qualifiées** dans des exploitations Polyculture-Élevage que ce soit **en tant que salarié** ou **en tant que chef d'exploitation**,
- À l'issue du BAC PRO en 3 ans, l'apprenti pourra préparer un **BTS** ou un **Certificat de Spécialisation**.



CONDITIONS D'ADMISSION EN FORMATION

- Être âgé(e) de **16 ans à 29 ans** ou être issu d'une **classe de CAPA** ou être issu d'une **seconde professionnelle**,
- L'admission définitive est déterminée par l'étude du dossier de pré-inscription suivi d'une convocation pour un **entretien avec un formateur et des tests** (mathématiques, français).
- Entrées permanentes.



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Remplir et renvoyer le dossier de pré-inscription **COMPLET** (copies des bulletins scolaires des 2 dernières années dans les meilleurs délais pour être convoqué pour les tests).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- **Présentiel** et **alternance**.
- Travaux en **plateau technique** et **entreprise**.
- **Distanciel**.



ORGANISATION DE LA FORMATION

- Le contrat d'apprentissage peut débuter dès le mois de juillet de la première année de formation.

- La formation annuelle se répartit comme suit :
Entreprise : 28 semaines + 5 semaines de congés payés en 1^{ère} année et 27 semaines + 5 semaines de congés payés pour la 2^{ème} année de formation

CFA : 19 semaines soit 650 heures de formation générale et technologique en 1^{ère} année et 20 semaines soit 700 heures de formation générale et technologique pour la 2^{ème} année de formation.

Avec en général, une alternance de 2 semaines en entreprise et 2 semaines au CFA.

- La semaine de cours commence **le lundi à 11h** et se termine **le vendredi à 15h**.

- La relation CFA/Entreprise/Famille est assurée en cours de formation par :

Le tuteur : celui-ci se rend en entreprise 1 fois/an
Le livret de liaison : suivi permanent des 2 lieux de formation.

- Participation obligatoire au voyage d'une semaine (comprise dans les semaines de présence au CFA).

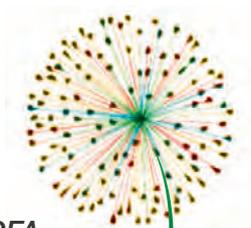


EXPLOITEZ LES POSSIBILITÉS
QUI S'OFFRENT À VOUS...



Seule la **signature du contrat d'apprentissage** permet le démarrage de la formation.

Pour des informations supplémentaires (métiers, rémunération), se rendre sur le site www.agricampus-laval.fr.



CFA
Agri Campus Laval

Enseignement public
des métiers de la nature et du vivant



SPÉCIALISATION DE LA FORMATION.

- À l'issue du BAC PRO CGEA, l'apprenant pourra éventuellement s'orienter vers le **BTS Productions animales** ou **CS « lait »** ou **BTS ACSE** dans notre établissement.

